

edito

M. Mohamed AMGOUNE,
DG Société ARDES
Membre de la FENELEC

Fierté, Engagement et Ambition Collective

C'est avec une immense fierté que j'ai eu l'honneur, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FENELEC du 23 janvier 2025, de remettre au Président un tapis arborant le logo de notre fédération. Ce geste symbolique reflète mon profond attachement à cette grande famille qui œuvre sans relâche pour le développement de notre secteur.

La FENELEC est bien plus qu'une fédération professionnelle; elle est un moteur essentiel pour tous les acteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables au Maroc. Par son engagement constant, elle soutient ses membres dans leur montée en compétences, facilite leur accès aux marchés et promeut leur savoir-faire à l'échelle nationale et internationale.

Dans un contexte de transformation industrielle et de transition énergétique, la FENELEC joue un rôle clé dans la mise en œuvre des stratégies nationales. Elle catalyse l'innovation et la compétitivité de nos entreprises, les aidant à se positionner sur des projets stratégiques au Maroc et à l'international. L'Afrique représente un horizon prometteur que nous devons explorer ensemble.

L'action citoyenne est une valeur que je partage pleinement avec la FENELEC. Au-delà de son rôle professionnel, elle se distingue par son engagement en faveur du développement social et de la solidarité nationale. Consciente de sa responsabilité sociétale, elle soutient activement les ONG, les associations caritatives et les coopératives œuvrant pour le développement socio-économique. Cette mobilisation exemplaire s'est illustrée lors du tremblement de terre d'Al Haouz, où la FENELEC et ses membres ont rapidement apporté une aide essentielle aux populations sinistrées, démontrant une solidarité indéfectible. Par des initiatives concrètes et un accompagnement ciblé, la fédération renforce son rôle d'acteur engagé pour un Maroc plus solidaire et inclusif.

Aujourd'hui, il est crucial que nous unissions nos forces et travaillions en intelligence collective. La synergie au sein de notre écosystème est essentielle pour saisir les opportunités offertes par les grands chantiers en cours, notamment dans les infrastructures énergétiques, les réseaux intelligents et les énergies renouvelables. Par cette dynamique collaborative, nous renforçons la compétitivité de nos entreprises et assurons leur rayonnement à l'international.

Je lance un appel à tous les membres de la FENELEC : engageons-nous activement dans les initiatives de notre fédération, soutenons ses actions et faisons de notre secteur un pilier de la croissance économique et du développement durable au Maroc et au-delà.

Ensemble, faisons de la FENELEC un vecteur de succès et d'ambition partagée pour notre secteur !

Assemblée Générale Ordinaire de la FENELEC

A l'issue de la première année d'exercice du tandem Ali EL HARTI / Mounir SOUZI respectivement Président et Vice-président général de la FENELEC, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération s'est tenue le Jeudi 23 Janvier 2025 à Casablanca. Au menu du jour : l'approbation du rapport moral 2024 et des rapports financiers et du commissariat aux comptes de l'exercice 2023.

En ouverture, le Président EL HARTI rend hommage à tous les adhérents de la FENELEC qui ont participé à un moment ou à un autre aux actions de leur Fédération.

Constatant que le quorum est largement atteint, le Président EL HARTI expose ensuite les activités des 5 Associations et des 6 Commissions de la Fédération au titre de l'exercice écoulé. Il a consacré son rapport moral aux actions phares de la Fédération, à la compétitivité et modernisation de l'entreprise, au développement & Restructuration des secteurs de la FENELEC, au développement à l'International, à la qualité, la normalisation, la certification & les agréments et aux autres actions avec nos partenaires.

M. DAOUDI Nouredine, Trésorier de la FENELEC, a donné pour sa part lecture du rapport financier relatif à l'exercice 2023 et a fourni le détail de toutes les rubriques aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Après un large débat au sein de l'Assemblée Générale, les rapports moral, financier et celui du Commissaire aux comptes ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale a donné quitus plein, entier et sans réserves au Conseil d'Administration et au Bureau Exécutif pour leur gestion.

Suite sur Page 2

La Ministre Docteur Laila BENALI accorde une audience à la FENELEC

Madame la Ministre Docteur Laila BENALI Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable a accordé une audience aux élus de la FENELEC le Vendredi 17 Janvier 2025.

Les sujets discutés sont :

- 1- L'initiative de Développement à l'International et accompagnement de la FENELEC par Madame la Ministre.
- 2- La problématique d'absence au Maroc de Laboratoires d'Essais aux normes internationales.
- 3- L'invitation de Madame la Ministre à la présentation des résultats de l'étude sur les énergies renouvelables menée par la FENELEC et le Giac Technologies.
- 4- La planification Stratégique : bilan des actions menées en 2024 et feuille de route pour 2025.
- 5- L'organisation d'ateliers de Travail pour discuter des mesures pour 2025 et élaborer un livre blanc avec les équipes ministérielles.
- 6- Le développement du Secteur : organisation d'un événement phare en 2025 pour la dynamisation du secteur, particulièrement dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Le Président de la FENELEC remet le Trophée du Leadership à Madame la Ministre en reconnaissance de ses actions et initiatives pour la promotion du secteur de l'électricité et de l'efficacité énergétique.



Présentation du projet de guide interactif dédié aux procédures du commerce extérieur.

C'est sous la présidence de Monsieur le Secrétaire d'État chargé du Commerce Extérieur que le projet de guide interactif dédié aux procédures du commerce extérieur a été présenté, le Vendredi 10 janvier 2025 au siège de son département.

La réalisation du guide est inspirée par l'idée de faciliter l'accès aux informations nécessaires aux opérateurs du commerce extérieur. Il offrira des réponses claires et instantanées aux questions liées à l'importation et à l'exportation.

Le guide constituera un outil d'accompagnement innovant, adapté aux besoins des utilisateurs, et couvrira des thématiques telles que :

- Les réglementations en vigueur,
- Les procédures à suivre,
- Les marchés internationaux.

Eu égard aux informations qui seront disponibles sur l'outil et les services qu'il prétendra rendre, le Secrétariat d'État propose de le qualifier de plateforme et de le doter de toutes les ressources nécessaires.

La FENELEC a pris part à la présentation et a été représentée par son Vice-président M. BENAHAJOU Said et son Directeur Général.



elec expo

18^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE
ET DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE

Ener Event

13^e SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Tronica Expo

11^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIONIQUE,
LA MÉCATRONIQUE ET L'AÉRONAUTIQUE

26-29 NOVEMBRE 2025
FOIRE INTERNATIONALE
DE CASABLANCA
EN FACE DE LA MOSQUEE HASSAN II

www.elecexpo.ma

www.ener-event.ma

www.tronica-expo.ma

ORGANISATEUR

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ

AVEC L'APPUI DE

PARTENAIRE



Assemblée Générale Ordinaire de la FENELEC

Suite de la page 1

L'Assemblée Générale de la FENELEC réunie ce jour a été informée de la mise en place de deux filières métiers internes à la Fédération : la Filière Courant Faible et la Filière instrumentation et métrologie. Leurs premières réunions respectives se tiendront courant le mois de février 2025.



Et enfin, au vue du déploiement croissant du spectre de services rendus par la FENELEC à ses adhérents et leurs multiplicités aussi, et afin de pouvoir se doter des ressources nécessaires à leur réalisation, le Conseil d'Administration de la FENELEC informe l'Assemblée Générale de sa décision du 26/12/2024 d'augmenter le montant de la cotisation annuelle de l'adhésion principale à la FENELEC à 6.000,00 DH et de garder la secondaire à 1.500,00 DH. Cette décision prend effet à partir de l'exercice 2025.

Déploiement de la feuille de route à l'export de la FENELEC 2025-2027

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce MIC et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations AMDIE, d'un côté et la FENELEC de l'autre côté, ont signé le contrat de performance pour l'accompagnement de la FENELEC dans la mise en œuvre de sa feuille de route triennale 2025 - 2027 pour le développement de ses secteurs à l'international.

Toutes les actions contractuelles sont financées dans le cadre d'appui aux Associations Professionnelles.



Ce contrat a pour vision de renforcer la notoriété et l'empreinte internationale de la FENELEC et de ses membres dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables, d'accroître sa présence sur les marchés clés et d'établir de partenariats stratégiques visant à positionner le secteur comme un acteur incontournable sur la scène internationale. L'objectif est de valoriser l'expertise et l'innovation du secteur marocain, consolidant ainsi sa réputation et élargissant sa portée globale à l'horizon 2027.

Pour informer ses adhérents du contenu du Contrat et les sensibiliser à y participer activement, la FENELEC a organisé une séance de présentation et de débats le Jeudi 23 Janvier 2025 à la Palmeria Country Club Bouskoura.

Assurée par M. Mohammed ZEGZOUTI Administrateur de la FENELEC et Président de sa Commission Export, Partenariat & Communication, la présentation a été riche en informations. Plus de 120 personnes en ont bénéficié.

À l'horizon 2027, le CA à l'export devra augmenter de 30% et le nombre d'exportateurs de 25% avec l'expansion vers huit nouveaux marchés cibles.

La feuille de route de la FENELEC à l'export 2025 - 2027 s'articule autour de 4 principaux chantiers :

- 1- La promotion et le renforcement de la visibilité du secteur à l'international via le digital et les actions Promotionnelles.
- 2- L'accompagnement des membres dans leur développement à l'international à travers une offre de services dédiée, du renforcement de leurs capacités à l'export et d'appui technique.
- 3 - L'Appui stratégique par l'orientation des membres à l'export à travers des initiatives et des études dédiées.
- 4 - La gestion, le pilotage et le suivi de la feuille de route sont confiés à un Cabinet Expert en la matière.

Ces grands chantiers sont déclinés en 7 domaines d'appui et 13 actions concrètes déjà entamées.

Pour l'année 2025, un second séminaire de sensibilisation tel que celui-ci est prévu à Agadir au même titre que 2 incoming mission, une formation approfondie et intégrée de 8 jours, la participation aux Salons Middle East Electricity Dubai et Intersolar Munich, BtoB et exploration de Salons EleKtro Moscou, Jibex Jeddah, Matelec Madrid, BtoG au Portugal et Qatar, Organisation d'une grande conférence internationale au Maroc, Organisation du Salon elec expo Afrique à Dakar et l'internationalisation des Salons elec expo, EneR Event & Tronica Expo.

Toutes les actions seront devancées par la conception et mise en place d'une stratégie digitale intégrée, la conduite d'études stratégiques et la mise en place d'une veille économique, commerciale et réglementaire.

Présentation des résultats des études stratégiques sur les énergies renouvelables et sur l'électronique au Maroc

Le jeudi 23 janvier 2025 a été marqué par la présentation des résultats de deux études stratégiques commandées par la FENELEC et financées par le mécanisme GIAC Technologie. Ces études mettent en lumière les opportunités de croissance liées aux grands chantiers stratégiques du Maroc et proposent des leviers de compétitivité pour positionner les entreprises marocaines sur les chaînes de valeur internationales.

La première étude, consacrée aux énergies renouvelables réalisée par le cabinet Fidaroc Grant Thornton présentée devant une assemblée composée des principaux acteurs du secteur, a suscité un intérêt concret, témoignant de l'importance des enjeux pour l'avenir énergétique du pays. Elle s'articule autour de quatre volets principaux :

- 1 - Un diagnostic approfondi de la filière ENR au Maroc, incluant une analyse des enjeux, des défis, et une comparaison internationale.
- 2 - L'identification des freins au développement du secteur, accompagnée de propositions concrètes pour les lever.
- 3 - Une stratégie structurante pour la filière, avec un plan d'action opérationnel à court et moyen terme.
- 4 - Un portrait des métiers de la branche, essentiel pour anticiper les besoins en compétences.



La stratégie proposée repose sur cinq axes majeurs, déclinés en 17 recommandations et 53 actions. Parmi les priorités figurent le développement d'une industrie locale compétitive, l'amélioration de la qualité des produits et services, et le renforcement de la représentation de la filière à l'international, notamment via l'Amisole.

L'objectif est de construire un écosystème compétitif, capable de répondre aux besoins du marché local et africain, tout en créant des emplois et en augmentant le taux d'intégration industrielle nationale. »

La seconde étude, consacrée à la branche électronique, a été menée quant à elle par le groupement EMC/IDOINE. Sa réalisation s'est déroulée en trois phases : cadrage, analyse stratégique et benchmarking international, puis définition d'une stratégie et d'un répertoire des métiers. Cinq pays ont servi de référence : l'Espagne, la Turquie, la Roumanie, l'Égypte et la Malaisie.



L'étude a suivi une méthodologie rigoureuse, incluant des entretiens avec des opérateurs industriels, des représentants des pouvoirs publics et des acteurs clés de l'écosystème électronique marocain. Elle a également permis de modéliser la chaîne de valeur du secteur et d'établir une analyse SWOT détaillée.

À l'issue de ce travail, l'Association du Secteur de l'Électronique du Maroc (ASEL), la FENELEC et les pouvoirs publics disposent désormais d'une vision claire et d'une feuille de route pour le développement de la branche. Le répertoire des métiers, en particulier, constitue un outil précieux pour orienter les formations et développer les compétences nécessaires.

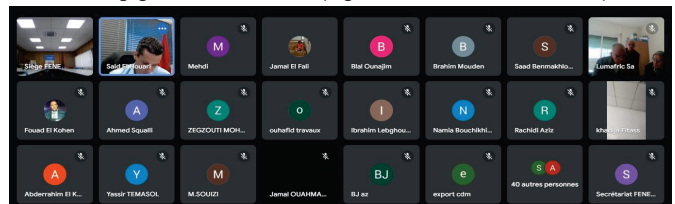
Ces deux études stratégiques marquent un tournant pour le Maroc. Elles offrent une vision claire et des outils concrets pour renforcer la compétitivité des filières des énergies renouvelables et de l'électronique. En misant sur l'innovation, la qualité et l'intégration industrielle, le pays se positionne comme un hub régional et un acteur incontournable sur la scène internationale.

Reste maintenant à passer de la théorie à la pratique. Pour les acteurs du secteur, le défi est de taille, mais les perspectives sont prometteuses. Le Maroc a désormais les cartes en main pour jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique et la révolution numérique.



Accompagnement de la Transition vers les SRM pour une Continuité Harmonieuse du Secteur Électrique

Le transfert de la distribution électrique de l'ONEE (Office National de l'Électricité et de l'Eau potable - Branche Électricité) aux Sociétés Régionales Multiservices (SRM) représente une évolution majeure du secteur électrique au Maroc. Cette transition constitue une opportunité de modernisation et de développement, tout en soulevant des défis qui requièrent une attention particulière. Dans ce cadre, la FENELEC s'engage activement à accompagner ses membres dans leur adaptation.



Le 16 janvier 2025, la FENELEC a organisé une réunion en visioconférence afin d'échanger sur cette transition et identifier les aspects nécessitant un suivi. La rencontre a permis de recenser les préoccupations des professionnels avec les différentes parties prenantes, notamment :

- La gestion des factures en cours de traitement ;
- Le suivi des travaux réceptionnés mais non encore facturés ;
- La coordination entre les entreprises, l'opérateur historique et les SRM.

La FENELEC a invité ses membres à transmettre les informations relatives aux factures et aux travaux concernés afin d'établir un état des lieux précis et de proposer des solutions adaptées en concertation avec les parties impliquées.

Entamant la transition, la FENELEC a engagé un dialogue avec l'autorité de tutelle afin de définir les meilleures approches d'accompagnement des entreprises et les SRM. Une réunion est en vue pour élaborer un plan d'action garantissant une continuité fluide des activités.

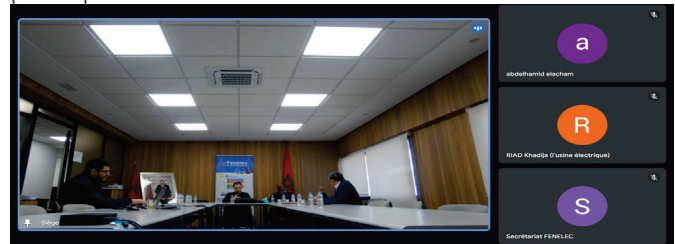
Par ailleurs, des échanges sont initiés avec l'ONEE pour examiner les aspects liés aux factures et aux travaux en attente et l'exploration des solutions possibles est imminente.

Dans les semaines à venir, la FENELEC poursuivra ses concertations et assurera un suivi rigoureux du traitement des dossiers en cours. Elle réaffirme ainsi son engagement à jouer son rôle de facilitateur en promouvant un dialogue ouvert et constructif.

Cette démarche vise à garantir un cadre opérationnel optimal pour tous les acteurs du secteur électrique marocain tout en assurant une continuité de service et une transition harmonieuse vers le nouveau modèle des SRM.

Réunion mensuelle de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

Le Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle élargie à l'ensemble de ses membres le 8 janvier 2025, au siège de la FENELEC pour faire le point sur les actions en cours et définir ensuite les priorités pour l'année à venir.



Préside par M. Seddiq HASSANI, la réunion a été marquée par la réaffirmation de la volonté des membres de renforcer la compétitivité du secteur électrique.

Au cœur des discussions figure la relance de la Commission Développement du Made in Morocco, dont l'objectif est d'accompagner les entreprises du secteur et de promouvoir la production locale. Dans cette même optique, et sur proposition de l'Association des Fabricants, la FENELEC a saisi le Secréariat Général du Gouvernement afin d'encadrer et de clarifier l'application de la préférence nationale dans les marchés publics.

Les membres ont également exprimé leurs préoccupations face aux défis liés à la transition vers les Sociétés Régionales Multiservices (SRM). Pour répondre à ces enjeux, un groupe de travail sera mis en place afin d'identifier les difficultés rencontrées et de favoriser les échanges avec les SRM opérationnelles, dans le but de proposer des solutions adaptées.

L'efficacité énergétique a occupé une place centrale dans les débats. Dans ce cadre, six entreprises membres d'Afem/FENELEC ont soumis leur manifestation d'intérêt pour bénéficier du Projet d'Appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM). Leurs dossiers ont été transmis à l'AMEE et à la GIZ pour instruction.

La normalisation s'est imposée comme un levier essentiel dans la lutte contre les équipements de qualité insuffisante. Un plan de travail est envisagé avec l'Administration. Plusieurs initiatives sont identifiées pour 2025, notamment la relance des caravanes d'exportation, une formation sur l'intelligence artificielle pour soutenir les entreprises dans l'intégration de ces nouvelles technologies, ainsi qu'une collaboration avec l'IMANOR pour mettre en place une offre spéciale visant à accompagner les entreprises dans la certification de leur système de management.

La Commission Fiscalité et Juridique de la FENELEC trace sa feuille de route 2025

A l'occasion de la 1ère réunion de l'exercice 2025 de la Commission Fiscalité et Juridique de la FENELEC le 21 janvier sous la présidence de M. Ahmed SQUALLI, le sujet de prédilection était l'organisation d'un séminaire sur la Loi de Finances 2025 le plus rapidement possible. Cet événement vise à analyser les nouvelles dispositions fiscales et à informer les adhérents sur leurs implications concrètes pour la profession.

Dans la continuité de ces réflexions, la Commission a également décidé de lancer une révision du Règlement Intérieur de la FENELEC ; mission confiée à un groupe de travail chargé d'actualiser et d'améliorer les règles de gouvernance de la Fédération.



Parallèlement, un partenariat avec un expert en Finance est en cours de finalisation. Ce dernier apportera son expertise pour accompagner les adhérents dans leurs démarches fiscales et réglementaires, renforçant ainsi l'accompagnement proposé par la FENELEC.

Les prochains mois seront également marqués par l'organisation de plusieurs séminaires thématiques qui aborderont des sujets d'actualité, tels que les groupements d'entreprises et la nécessité de renforcer les alliances stratégiques pour répondre aux grands projets économiques. La transmission des entreprises familiales et les mécanismes pour assurer leur pérennité figureront également à l'ordre du jour, tout comme le crédit assurance, un outil essentiel pour aider les entreprises à mieux gérer leurs risques financiers.

Enfin, pour renforcer la proximité avec ses membres, la Commission a décidé d'externaliser certaines de ses réunions. La prochaine rencontre, prévue le 18 février 2025, se tiendra chez un membre de la FENELEC. Cette initiative offrira une opportunité unique d'échanges enrichissants avec ses dirigeants sur des sujets en relation avec le champ d'actions de la Commission.

Rencontre avec une importante délégation Sénégalaise dans le domaine de la Formation Professionnelle

La Coopération allemande (GIZ) a sollicité la Commission Capital Humain de la CGEM pour accueillir une importante délégation sénégalaise, composée de hauts responsables du Ministère De La Formation Professionnelle, De L'apprentissage Et De L'artisanat, des Directeurs et responsables d'études des instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel ISEP, ainsi que de quelques industriels sénégalais, dans le cadre d'un échange d'expertises sur le développement du capital humain et le partenariat public-privé dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Ce programme vise principalement le renforcement des capacités et la promotion des énergies renouvelables à l'échelle régionale, en mettant l'accent sur le développement d'un capital humain qualifié et adapté aux besoins du marché.

Cette rencontre s'est tenue le 21 janvier 2025 à 9h30 au siège de la CGEM et fait suite à une visite, effectuée la veille à l'IFMERE de Tanger. La FENELEC a été représentée par M. Fouad EL KOHEN, Vice-président de la FENELEC et Président de l'Amisole - Association Marocaine des Industries du Solaire et de l'Éolien.

Cet échange a permis de partager les bonnes pratiques et les expériences réussies du Maroc en matière de formation, d'innovation et de collaboration entre les secteurs public et privé.

La rencontre a constitué une opportunité stratégique pour renforcer les liens entre le Maroc et le Sénégal, tout en consolidant le leadership marocain dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique.

Dans son intervention, M. EL KOHEN a partagé l'expérience du Maroc qui s'est doté de l'IFMERE (Instituts de Formation aux Métiers des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique), un acteur clé dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique nationale. L'IFMERE a pour principale mission de contribuer, de façon concrète, à la réussite de cette stratégie, en mettant à la disposition du secteur des énergies renouvelables les compétences dont il a besoin pour son développement.

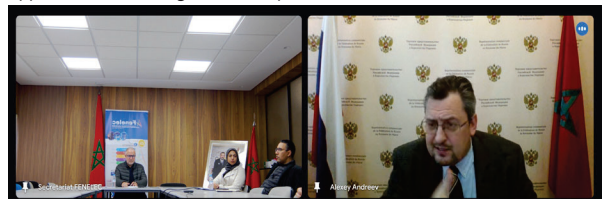
Grâce à ses programmes de formation spécialisés, l'IFMERE joue un rôle essentiel dans la préparation des professionnels du secteur, répondant ainsi aux besoins croissants en ressources humaines qualifiées. Son action permet de renforcer les capacités locales et de soutenir l'émergence d'une industrie compétitive dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Cette initiative, combinée à des échanges internationaux comme celui avec la délégation sénégalaise, renforce la position du Maroc en tant que hub africain pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Préparation de la mission FENELEC à Moscou - Russie - Avril 2025

Pour préparer sa première mission à Moscou en Russie, la FENELEC a tenu une visio-rencontre le jeudi 30 janvier 2025, avec M. Alexy ANDREEV de la Représentation Commerciale de la Fédération de Russie au Maroc. Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs aspects clés, notamment la sélection des entreprises participantes, la programmation des rencontres B2B, la visite du Salon ELEKTRO, la conférence dédiée au Maroc ainsi que la logistique du déplacement. L'objectif est d'optimiser la présence de la délégation marocaine et de maximiser les opportunités d'échanges et de coopération.

Le Salon ELEKTRO, est l'un des plus grands événements internationaux dédiés à l'électronique et à l'électrotechnique en Russie. Il couvre un large éventail de thématiques, telles que l'alimentation électrique, les équipements haute et basse tensions, les technologies d'éclairage, les câbles et conducteurs, les outils et équipements pour l'installation électrique, les instruments de mesure et de contrôle, ainsi que l'automatisation des bâtiments et des industries.



Dans ce cadre, la délégation FENELEC profitera de cette mission pour approfondir sa connaissance du marché russe, explorer les opportunités de partenariat et renforcer les liens avec les principaux acteurs du secteur.



Le Conseil National de l'Entreprise de la CGEM accueille M. Fouzi LEKJAA

Casablanca, le 22 janvier 2025 – Le Conseil National de l'Entreprise (CNE) de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) a accueilli, M. Fouzi LEKJAA, ministre délégué chargé du Budget, pour une discussion approfondie autour des orientations de la Loi de Finances 2025 et des priorités économiques nationales. Cette rencontre s'est tenue au siège de la CGEM, marquant une nouvelle étape dans le dialogue entre le secteur privé et les pouvoirs publics.

La Loi de Finances 2025, présentée comme le prolongement des Assises de la Fiscalité de 2019, vise à accélérer plusieurs chantiers structurants. Parmi eux figurent la généralisation de la couverture sociale, la réforme du système éducatif, ainsi que le développement des énergies renouvelables, du dessalement de l'eau, des infrastructures et des nouvelles technologies. Ces projets s'inscrivent dans la vision stratégique portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour un Maroc plus compétitif et inclusif.



Lors de cette rencontre, la CGEM a réitéré son engagement à collaborer étroitement avec le gouvernement pour soutenir les TPMEs, décrites comme le véritable pilier de l'économie nationale. Représentant 95 % des membres de la Confédération, ces entreprises sont au cœur des préoccupations. Parmi les priorités évoquées figurent l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment via l'intégration du secteur informel, la réforme de la formation professionnelle – essentielle pour préparer les ressources humaines aux défis futurs, notamment la Coupe du Monde 2030 –, ainsi que la modernisation de la fiscalité locale pour mieux répondre aux attentes des entreprises et des citoyens.

Cet échange a mis en lumière l'importance d'un dialogue public-privé solide et constructif, considéré comme un levier indispensable pour atteindre les ambitions de développement économique et social du Maroc.

L'ANRE approuve la capacité d'accueil cumulée du système électrique national en sources d'énergies renouvelables

Conformément aux dispositions de la loi n°40-19 amendant et complétant la loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables, et de la loi n°82-21 relative à l'autoproduction de l'énergie électrique, l'ANRE approuve et publie la capacité d'accueil pour les cinq prochaines années couvrant la période allant de 2025 à 2029.



La capacité d'accueil s'est établie à 9338 MW enregistrant une hausse de 29% par rapport à l'année précédente. Avec cette progression notable, le secteur électrique a franchi un nouveau cap qui témoigne de la dynamique d'expansion en cours du marché électrique national et de la volonté d'offrir aux acteurs une visibilité accrue sur les opportunités d'investissement et de développement à moyen terme.

Cette nouvelle publication, conçue pour répondre aux enjeux de transparence et de crédibilité, détaille les capacités d'accueil aux niveaux du réseau électrique national de transport et des réseaux électriques de la distribution pour les cinq prochaines années, ainsi que les capacités réservées par le marché libre.

L'ANRE, à travers sa plateforme de publication disponible ouvre l'accès pour les acteurs du secteur électrique, aux informations utiles et détaillées relatives à la capacité d'accueil de l'ensemble du système électrique national.

La note détaillant la capacité d'accueil du système électrique pour la période 2025-2029 est disponible au lien suivant

<https://anre.ma/regulations/capacite-daccueil/>, ou scannez le code Qr.



Recueil des circulaires du 4ème trimestre 2024 émises par l'ADII.

La FENELEC a communiqué à ses adhérents, le recueil des circulaires émises par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects ADII au titre du 4ème trimestre 2024. Il compte 25 circulaires émises se rapportant aux thématiques ci-après



- ◆ Comptabilité : 01
- ◆ Contrôle du commerce extérieur : 01
- ◆ Coopération internationale : 05
- ◆ Droits et taxes : 13
- ◆ Impôts indirects : 02
- ◆ Investissements et régimes particuliers : 01
- ◆ Loi de finances : 01
- ◆ Régimes économiques en douane : 01

La circulaire est disponible sur le lien suivant <https://urlz.fr/tXul> ou scannez le code Qr :



IMANOR : Un Conseil d'Administration tourné vers l'avenir

Le 15 janvier 2025, l'IMANOR a tenu son Conseil d'Administration sous la présidence de M. Ryad MEZZOUR, Ministre de l'Industrie et du Commerce. À l'ordre du jour : approbation des comptes 2023, bilan 2024 et validation du plan d'action 2025.

L'année 2024 a marqué un tournant avec l'homologation de 900 nouvelles normes et la révision de 800 autres, portant à plus de 18 000 le total des normes marocaines. Plus de 130 certificats ont été délivrés et 40 sessions de formation organisées.

À l'international, le Maroc a renforcé sa présence en étant réélu aux conseils d'administration du SMIIC et du RNF, et en accueillant la 71ème session de l'ARSO. L'Imanor a également obtenu la reconnaissance du Label Halal Maroc par Singapour.

Ces avancées confortent la place du Maroc comme acteur majeur de la normalisation et de la certification, au service de la compétitivité des entreprises et de la qualité des produits. Elles soutiennent aussi les politiques publiques en matière de sécurité des consommateurs et de régulation des marchés.

En 2025, l'IMANOR poursuivra cette dynamique avec un focus sur la compétitivité des produits marocains, la sécurité des services, l'efficacité énergétique et la lutte contre le changement climatique, contribuant ainsi au développement durable et à l'attractivité économique du Royaume.

Révision des règles de certification NM des candélabres d'éclairage public en acier

Dans le cadre de la révision des Règles de Certification NM (RCNM) des candélabres d'éclairage public en acier, et en lien avec la mise à jour de la norme NM EN 40-5, une réunion du Comité Consultatif s'est tenue le 22 janvier 2025 au siège de l'IMANOR.

L'objectif principal de cette rencontre est de présenter le projet de révision des RCNM et de recueillir les retours d'expérience des participants sur la mise en œuvre de la première version de ces règles.

À l'issue des échanges, il a été décidé de publier les RCNM révisées dans leur état actuel. Par ailleurs, l'IMANOR a recommandé aux industriels concernés d'organiser des discussions afin de proposer des spécifications complémentaires. Celles-ci pourraient être intégrées dans les prochaines révisions de la norme NM EN 40-5 ou des RCNM, en particulier en ce qui concerne la vérification du soudage et la protection anticorrosion adoptée par les fabricants

7 Nouvelles adhésions à la FENELEC

5 dans l'Association des Installateurs Aiem/FENELEC

La Société **AIRAD CLIM** représentée par son **Gérant M. BELKHEIRI Driss**

La Société **PACIFEL** représentée par son **Directeur Général M. EZZOUKHRY Abderrahim**

La Société **EVOGRIDS** représentée par son **Directeur Général M. LEKBICH Anass**

La Société **MARO GRID** représentée par son **Directeur Général M. BOUNNIT Abdelmoughit**

La Société **GENERATION MAROC TECHNOLOGIE** représentée par son **Président Directeur Général M. LARAICHI Abderrahmane**

1 dans l'Association de l'électronique Asel/FENELEC

La Société **SIATMAR** représentée par son **Gérant M. BENSARIA Abdelmajid**

1 dans l'Association des Distributeurs Adem/FENELEC

La Société **PIA SOLUTION SARL-AU** représentée par son **Gérant M. BERRADA EL AZIZI Abid**

